

Aix
Confidentiels

Aix : une marche "Climat, justice, libertés" le 28 septembre

À la suite d'un appel national de 273 syndicats et associations, plusieurs acteurs militants aixois* organisent une marche "Climat, justice, libertés" le 28 septembre à 11h à la Rotonde. Outre les causes précitées, les associations locales appellent à défendre plus spécifiquement en pays d'Aix "plus de pistes cyclables, la préservation de l'Arc et ses affluents, la réouverture des haltes des gares et des voies de chemins de fer pour les voyageurs, un tram-train sur le pays d'Aix" ou encore à se mobiliser "contre l'extension de l'aérodrome d'Aix Les Milles et ses jets privés pour riches, contre la bétonisation des 84 ha de la Constance et des autres terres nourricières"...

*Collectif climat Alternatiba, Amnesty international, LDH, Carrefour citoyen Venelles pays d'Aix, ARC Fleuve vivant, ATTAC, CEPG (Convergence Ecologique du pays de Gardanne), Artisans du monde, FSU, Union étudiante...

J.N.

Gardanne : la gauche vent debout contre le projet de centre aéré municipal

À la suite de la présentation, il y a une dizaine de jours dans *La Provence*, par le maire Hervé Granier (LR) de son projet de centre aéré sur le Puits Z, l'ensemble des forces de gauche, élus d'opposition compris*, dénoncent dans un communiqué "un projet faramineux (13 millions d'euros, Ndlr) lancé sans concertation [...] sur un ancien site minier potentiellement pollué, à proximité immédiate de plusieurs sites industriels [...] sur un site peu accessible, excentré et éloigné de tous les équipements sportifs et culturels de la ville", et ce alors que "le fonctionnement même du centre de loisirs n'est jamais évoqué : s'agit-il d'une délégation de service public, comme à Mimet, ville citée en exemple pour ce projet ?" Et la gauche municipale de s'interroger sur le financement du projet : "Quels partenaires ? S'agit-il de puiser des millions d'euros d'investissement dans les caisses de la ville déjà bien fragiles ?". Et de conclure : "Les premiers appels d'offres doivent être lancés début 2026, soit deux mois avant le 1^{er} tour des élections municipales. Pourquoi tant de précipitation, après 5 ans d'immobilisme ? Ce n'est pas sérieux, c'est irresponsable".

* Les Écologistes : groupe local Étoile-Huveaune, Les Insoumis de Gardanne, Place publique, Section PCF Gardanne, section PS du bassin minier, Collectif citoyen Gardanne Biver, Reconstruire ensemble Gardanne Biver.

J.N.

Éguilles : Romain Clerc lance sa campagne

Il avait annoncé se lancer dans la course aux municipales en juin dernier dans *La Provence*. Romain Clerc, encarté à Horizons, a officialisé sa candidature auprès des Éguillens jeudi 18 septembre au Set Club, lors de son premier rendez-vous de campagne. Celui qui est aujourd'hui directeur général des services du Puy-Saint-Réparate a déclaré, en référence à la probable candidature de Renaud Dagorne : "Je ne veux pas faire campagne contre quelqu'un. Je ne suis pas en opposition, je suis en proposition, du changement dans la continuité". Parmi les axes de travail annoncés : "revitaliser le centre", "réintroduire le Beau dans l'espace public" ou encore "investir dans les services publics et les infrastructures sportives". Reste six mois pour convaincre.

J.N.

Hommage aux Harkis : une minute de silence interdite par la mairie

PERTUIS La Ville avait appelé ses habitants à ne pas participer à la minute de silence organisée, ce jeudi, par l'association Français Musulmans Rapatriés de Pertuis, à quelques heures de la cérémonie officielle.

La scène est pour le moins saugrenue, jeudi 25 septembre, à Pertuis (Vaucluse), pourtant Journée nationale d'hommage aux Harkis. À 14 h 30, une poignée de membres et soutiens de l'association Français Musulmans Rapatriés de Pertuis se sont vu interdire l'accès groupé à la stèle pour commémorer, le temps d'une minute de silence, les soldats musulmans de l'armée française pendant la guerre d'Algérie (1954-1962). À défaut du mémorial communal, les participants, fils, petit-fils de Harkis et un ancien combattant, ont fait face aux policiers municipaux et aux gendarmes missionnés pour faire respecter l'arrêté municipal, tombé quelques heures plus tôt. La cérémonie officielle, elle, était prévue quelques heures plus tard, en présence du maire de Pertuis, Roger Pellenc, et du sous-préfet d'Apt, sur le site de l'ancien camp Harkis du Clos des Jardins.

Accusée de "militantisme islamiste"

"C'est la première fois qu'on voit ça", déplore Cherif Lounés, membre de l'association, contestant fermement la méthode de la mairie pour interdire cette "manifestation" annoncée, il y a quelques jours, sur les réseaux sociaux. Le 22 septembre, la municipalité a informé par voie de



Jeudi 25 septembre à Pertuis, avant la cérémonie officielle d'hommages aux Harkis, lors de l'interdiction de la manifestation prévue par l'association des Français musulmans rapatriés de Pertuis.

/ PHOTO FRANCK PENNANT

communiqué de sa décision d'interdire la manifestation, car celle-ci n'était "pas déclarée". "L'association mêle, dans ses prises de position, un militantisme islamiste à des thématiques mémorielles, ce qui constitue une instrumentalisation de l'Histoire inacceptable", mentionne également le texte de la Ville. Une accusation ré-

futée par l'association qui envisage de porter plainte pour "diffamation". Plus surprenant, la mairie "déplore" dans son communiqué l'utilisation des symboles républicains comme le drapeau français, "sans autorisation". Deux arguments qui n'apparaissent pas dans l'arrêté municipal publié ce jeudi.

Pour expliquer cette interdiction, l'arrêté mentionne, entre autres, "le risque de troubles à l'ordre public", et "des désaccords persistants depuis plusieurs mois entre différentes associations locales à propos de l'usage d'un local associatif", dont l'affaire fait désormais l'objet d'une procédure judiciaire en cours.

“L'association mêle, dans ses prises de position, un militantisme islamiste à des thématiques mémorielles...”

LA MAIRIE

Mais pour l'association, cette décision serait surtout en réponse à "la convention précaire", c'est-à-dire au bail que l'association n'a pas souhaité signer en 2023. Selon une proche de l'association présente, l'affaire semble surtout "politique" et sonne pour elle comme une réponse à une "islamophobie ambiante". Très émue, elle est allée se recueillir seule devant le mémorial sur lequel est inscrit "en hommage et reconnaissance au courage des Harkis victimes de la Guerre d'Algérie, désarmés et abandonnés à leur sort par l'exécutif".

Contacté par *La Provence*, le maire, Roger Pellenc, n'a pas répondu aux sollicitations.

Marion BIOSSE DUPLAN
mbduplan@laprovence.com

JOUQUES

Première cérémonie d'hommage aux harkis au Logis d'Anne pour le nouveau sous-préfet

Comme partout en France hier, l'hommage aux harkis a gagné le site mémoriel du Logis d'Anne à Jouques. Un rendez-vous auquel était très attendu Mathieu Gatineau, nouveau sous-préfet d'Aix-en-Provence.

Premier arrêt à Jouques pour Cherif Lounés, en cette Journée nationale d'hommage aux harkis, ces soldats musulmans qui ont combattu aux côtés de la France lors de la guerre d'Algérie (1954-1962). Il n'est pas encore 11h, jeudi 25 septembre, et la paisibilité des vertes montagnes, le parterre d'élus présents - Marc Pena (PS), député des Bouches-du-Rhône, Éric Garcin (SE), maire de Jouques, ou encore Arnaud Mercier (DVD), édile de Venelles - n'y font rien : son second rendez-vous à Pertuis, où la municipalité a appelé à ne pas prendre part à la cérémonie, occupe toutes ses pensées : "On ne sait pas comment cela va se passer, c'est assez stressant", témoigne le membre de l'Association des femmes du Logis d'Anne.



Mathieu Gatineau, nouveau sous-préfet d'Aix, coordonnait pour la première fois la Journée nationale d'hommage aux harkis au site mémoriel du Logis d'Anne à Jouques. / PHOTO H.P.

La structure est à l'origine d'un parcours mémoriel, honorant "cet ancien camp de baraquements de fortune dans lequel des familles entières furent jetées", comme le martèle Sophie Joissains (UDI), maire d'Aix-en-Provence. "Pour l'inauguration, en 2023, nous avons même eu la chance de recevoir Patricia Mirallès (Renaissance), la ministre

députée chargée des Anciens combattants", se souvient, fièrement, Malik Houamria, président de l'Association action et communication de la communauté harkis de Provence. De cette membre du gouvernement démissionnaire, nous entendons seulement les mots lus par Mathieu Gatineau, nouveau sous-préfet d'Aix-en-Provence.

Celui-ci succédait, une dizaine de jours plus tôt, à Bruno Cassette. "Nous le regretterons beaucoup", confie Ania Ghazelam, présidente de l'Association des femmes du Logis d'Anne, qui ne mâche pas ses mots. C'était un grand homme. Il a beaucoup fait pour nous." À ses côtés, une femme de 91 ans, vêtue d'un bandeau blanc, d'une paire de

lunettes de soleil noire : "C'est Mme Brahm, veuve d'un harki. Sa présence est plus qu'un symbole. Elle est l'une des dernières à pouvoir porter cette mémoire", explique Malik Houamria, lequel espère la construction prochaine "d'une salle culturelle et de culte", au sein du site de Jouques.

"Une profonde émotion"

Par ailleurs, l'attente auprès du nouveau représentant de l'État, délégué à l'arrondissement d'Aix-en-Provence, se confirme aussi chez les élus. À l'image de Sophie Joissains qui, après avoir rappelé la "part intégrante des harkis dans la grande histoire de la France", prévient Mathieu Gatineau : "C'est la première fois que vous êtes parmi nous, et vous allez voir, c'est une belle cérémonie".

Sentiment partagé par l'intéressé. "J'ai pu constater une profonde émotion. La mémoire du Logis d'Anne semble encore bien vivante, dit-il sobrement. Je n'ai pas encore tous les tenants et aboutissants, mais j'ai pour projet de poursuivre le travail commencé par mon prédécesseur."

Hugo PILACHE
hpilache@laprovence.com